

ORIGINAL

N° Client : 6064643
N° TVA : FR64413941568

REXEL MONTAUBAN ALBA SUD
8202
ZAC DE LA MOLLE - BD D'ALLEMAGNE
82000 MONTAUBAN
Tél. : 05.63.20.78.10 Fax. : 05.63.66.26.20

C

0464

LA POSTE

SD : 86500233552916K

541689 48053 10605
Y82 1/ 2 36



AUTOMOBILE LAVAGE SYSTEM
ZA BORDEAUX NORD-3 RUE G.BARRES
33000 BORDEAUX

AUTOMOBILE LAVAGE SYSTEM
VIAZAC
46320 LIVERNON

Echéance : 31/10/2025

Règlement : Lettre de change relevé directe.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° 000657158 expédié le 24/09/2025								
Votre commande LE LAC								
Agence: REXEL BORDEAUX								
0010	SCH13960M	140,80164	33,00	94,33710	1	U	94,34	2
	MUREVA MINI COFFRET 12M	00						
Sous Total HT BL n° 000657158							94,34	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors D.E.E.E.	Total H.T. D.E.E.E.	Total H.T.	P.F.A	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	94,34	0,00	94,34	9,90	0,00	104,24	20,00
							20,85

NET H.T.	104,24 €
Total T.V.A.	20,85 €
Net T.T.C.	125,09 €

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

En Euro FACTURE

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements
REXEL France /SUD EST
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114
69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. Service client : FAX : 0476264761 / fontaine-compta-client@rexel.fr

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00588 00010007392 64
N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264

Date de Facture	30/09/2025
N° Client	6064643
N° de Facture	995735987
Montant T.T.C.	125,09 €
Date d'échéance	31/10/2025
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Bonelli des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible sans rappel préalable. Les intérêts notamment le paiement par le Client d'une échéance forfaitaire de 4% d'uros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale de 15% du montant de la facture impayée, l'absence de paiement par le Client avant que des pénalités de retard soient appliquées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son échéance de référence, le tout en vertu de la loi n° 102-335 du 12 mai 1980. Les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'opérant de la remise matérielle des marchandises.

Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France - 13 Boulevard du Fort de Vaux - CS 60002 - 75838 PARIS Cedex 17
SAS au capital de 41 940 672 euros - N° Siren : 309 304 616 - RCS Paris
Code NAF 4669 A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616